BELAIR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

BTSA VO

Viticulture - Oenologie
2 ans
APPRENTISSAGE

UNE FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE, POUR SE PRÉPARER À LA PRISE DE RESPONSABILITÉS DANS LES MÉTIERS DE LA VIGNE, DU VIN ET DE L'OENOLOGIE.

Après un bac général, un bac technologique STAV ou un bac pro, l'apprenant étudiera, dans le cadre de ce BTSA, la vigne dans son environnement, les processus de vinification, la production agricole, mais également les matières générales telles que mathématiques, économie, anglais. Il aura également l'occasion de se familiariser avec les techniques de vente du vin grâce au module "marketing et pratiques innovantes". Lors des séquences en entreprise, l'apprenti est présent à tous les moments clés de la vie de l'exploitation : travaux viticoles, vinification, travaux de cave, conditionnement, commercialisation.

POINTS FORTS

6/10
EN EMPLOI
6 mois après la sortie
(enquête 2022)

+ Le BTSA est entièrement semestrialisé, sans épreuves terminales. Obtention de 30 crédits ECTS par semestre.

+ Reconnaissance du diplôme à l'international

24 % en poursuite d'étude

A L'ISSUE DE LA FORMATION, POSSIBILITÉ DE :

+ être gestionnaire de domaine viticole, chef d'exploitation viticole, chef de culture, technicien de laboratoire, maître de chai, ou sur des fonctions de conseil ou de développement auprès d'organismes professionnels privés ou publics.

+ poursuivre ses études :
- en BTSA en 1 an pour acquérir une spécialité supplémentaire (ex. BTSA technico-commercial en Vins et Spiritueux)
- licence de la Vigne et du Vin puis Diplôme national d'oenologie
- licences professionnelles
- classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs agronomes
- écoles d'ingénieurs agronomes par la voie de l'apprentissage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Conduire une production viticole (piloter, réaliser, proposer, évaluer)
- Conduire une production vinicole (piloter, réaliser, proposer, évaluer)
- Organiser le travail (gérer une équipe, l'activité de production, démarche QSE)
- Proposer une stratégie de production viti-vinicole (évaluer et proposer une évolution du système)
- Accompagner le changement technique (formaliser un plan d'action, produire des références, formuler des conseils)
- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Conduire un processus viti-vinicole
- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa mobilité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

RÉSEAU N°

ORGANISATION DE LA FORMATION

Modalités d'alternance

- 1ère année : 20 semaines de cours (soit 700 h) + 27 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés
- 2ème année : 20 semaines de cours (soit 700h) + 27 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés

Les périodes en entreprise sont programmées par semaine entière et en fonction de la saisonnalité de l'activité professionnelle.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

	BLOCS DE COMPETENCES	CAPACITES EVALUEES
TRONC COMMUN	B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	C1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique C1.2 Se situer dans des questions sociétales C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société
	B2 : Construire son projet personnel et professionnel	C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers C2.4 Conduire un projet
	B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés	C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public C3.2 Communiquer en langue étrangère C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés
BLOCS TECHNIQUES	B4 : Conduire une production viticole	C4.1. Proposer un itinéraire technique prévisionnel C4.2. Piloter la production viticole C4.3. Réaliser des opérations techniques viticoles C4.4. Evaluer a posteriori un itinéraire technique
	B5 : Conduire une production vinicole	C5.1. Proposer un itinéraire prévisionnel d'élaboration de vin C5.2. Piloter l'élaboration d'un vin C5.3. Mettre en œuvre des travaux d'élaboration d'un vin C5.4. Evaluer a posteriori un itinéraire d'élaboration de vin
	B6 : Organiser le travail	C6.1. Gérer une équipe au travail C6.2. Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement C6.3. Gérer l'activité de production de l'entreprise
	B7 : Proposer une stratégie de production vitivinicole	C7.1. Evaluer une stratégie de production C7.2. Proposer une évolution du système vitivinicole de l'entreprise
	B8 : Accompagner le changement technique	C8.1. Formaliser un plan d'action en faveur du changement technique C8.2. Produire des références techniques C8.3. Formuler des conseils

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences.

Il est organisé en évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans le cadre d'une organisation semestrialisée, permettant l'attribution de 120 ECTS en validant le diplôme.

- Taux d'interruption en cours de formation : 10%
- Taux de satifaction : 73%

64%
DE REUSSITE AUX EXAMENS
en 2024

LES SPÉCIFICITÉS DU BTSA VO

- Un module de 30 h autour de la viticulture d'avenir et des stratégies d'adaptation aux évolutions climatiques.
- Un module de 30h pour apprendre à vendre son vin.
- La participation à des événements autour de la vigne et du vin sur le territoire.
- La possibilité d'effectuer un stage professionnel de 4 semaines dans une exploitation en Allemagne (en bénéficiant de bourses OFAJ)
- Préparer et passer l'examen du WSET Level 2 Award in Wines, reconnu mondialement

SUIVI DE L'APPRENANT

Un formateur assure le suivi individuel de l'apprenant en entreprise et au centre de formation pendant la durée du contrat.

Le Centre de Ressources peut accompagner tout apprenant (soutien, méthodologie, remédiation...)

APPRENANT AVEC DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS (BEP)

Un correspondant BEP accompagne les apprenants en amont et tout au long de la formation. Plan d'accompagnement particulier (PAP), Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), demande d'aménagements aux examens, financements ...

ASSOCIATION DES APPRENANTS

VeryWine organise des manifestations et actions commerciales qui permettent de financer des sorties, des visites, etc.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

RÉSEAU N°

INTEGRER L'ETABLISSEMENT

Admission

- Titulaire d'un bac (général, technologique ou professionnel) souhaitant se former à la viticulture ou à l'oenologie.
- En contrat d'apprentissage, et dans le cas de création ou reprise d'entreprise pour lesquels le diplôme est indispensable à l'installation.
- attestation. Si l'apprenti est âgé de moins de 18 ans, la visite d'information et de prévention doit obligatoirement avoir lieu avant son embauche.
- Personnes en situation de handicap : nous contacter

Modalités d'inscription

- Pour s'inscrire le candidat doit détenir le baccalauréat et avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Si possible, selon la période de l'année, s'inscrire sur Parcoursup.
- Prendre contact avec l'établissement qui peut aider dans la recherche d'un maître d'apprentissage et fournir les documents administratifs nécessaires.
- L'admission est effective dès que le candidat a trouvé un maître d'apprentissage.

TARIFS

Apprentissage

Formation prise en charge par les OPCO.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

BTSA - Viticulture-Oenologie
Code de la fiche : RNCP36002
Date de publication de fiche : 04.11.2021
Date d'échéance de l'enregistrement: 31.08.2027

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

RÉSEAU N°